

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 se feront en Mairie dans la salle du Conseil Municipal **du 22 mars au 2 avril 2021.**

- Pour tous les enfants nés en 2018
- Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune

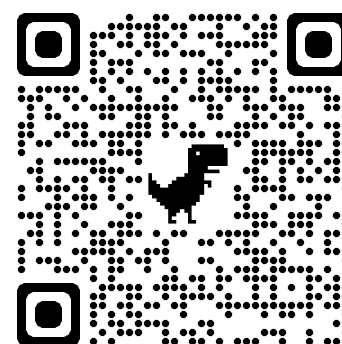
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Par téléphone

05 62 13 47 20

Par Internet

<https://urlr.me/HnJhG>



Les parents doivent se présenter munis **des originaux et des photocopies** :

- du livret de famille
- carnet de santé (pages de vaccinations)
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois/ou attestation sur l'honneur d'hébergement, avec justificatif de domicile de l'hébergeur.
- certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2020-2021
- jugement de séparation/divorce le cas échéant.

Du 22 au 26 mars 2021

Lundi 22 mars	Mardi 23 mars	Mercredi 24 mars	Jeudi 25 mars	Vendredi 26 mars
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-11h30	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
14h00-16h30	14h00-17h30	14h00-16h00	14h00-16h30	14h00-16h00

Du 29 mars au 2 avril 2021

Lundi 29 mars	Mardi 30 mars	Mercredi 31 mars	Jeudi 1 avril	Vendredi 2 avril
	9h00 - 12h00	9h00 - 11h30	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
14h00-16h30	14h00-17h30	14h00-16h00	14h00-16h30	14h00-16h00